



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

### TARIFS DE DEMI-PENSION ET D'INTERNAT

Les tarifs annoncés sont théoriques sur la base d'une fréquentation assidue de l'élève sans aucun jour d'absence durant l'année.

#### Remise d'ordre accordée de plein droit (sans demande expresse de la famille) :

- PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel selon la classe : 4 à 8 semaines à déduire)
- Semaines de distanciel (en cas d'enseignement à distance)
- Fermeture des services de restauration
- Exclusions
- Sorties et voyages scolaires

**Remise d'ordre accordée de plein droit, sur demande expresse de la famille** : jeûne prolongé (dans les 30 jours suivant le retour de l'élève).

**Remise d'ordre accordée sous condition et sur demande expresse de la famille** : accompagnée le cas échéant de pièces justificatives (dans les 30 jours suivant le retour de l'élève).

- Changement d'établissement scolaire en cours de période
- Changement de régime au cours de période pour des raisons de force majeure dûment justifiées, la décision est prise par le chef d'établissement
- Absences dans le courant de l'année scolaire pour des raisons majeures dûment constatées.

**Le fond social** : Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'assistante sociale du lycée ou du secrétariat de l'intendance afin de retirer un dossier de demande de fond social, celui-ci est étudié de manière anonyme.

	DEMI-PENSION		INTERNAT
	Forfait 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)	Forfait 5 jours	Forfait 5 jours
<b>1<sup>er</sup> trimestre :</b> Septembre / Décembre 04/09/2023 au 31/12/2023	175,56€	215,60€	700,00€
<b>2<sup>e</sup> trimestre :</b> Janvier / Mars 08/01/2024 au 31/03/2024	132,44€	166,32€	480,34€
<b>3<sup>e</sup> trimestre :</b> Avril / Juillet 01/04/2024 au 06/07/2024	129,36€	166,32€	474,96€